

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 05144
Numéro SIREN : 452 534 241
Nom ou dénomination : ITM ALIMENTAIRE CENTRE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2024 sous le numéro de dépôt 76388

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ITM ALIMENTAIRE CENTRE OUEST Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0000 La Ronze - Z.A. La Touche d'An 16560 Anais Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 2 5 3 4 2 4 1 0 0 0 3 2 Nçant *

Exercice N clos le, 31/12/2023

Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3

Capital souscrit non appelé (I) AA

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement * AB AC

Frais de développement * CX CQ

Concessions, brevets et droits similaires AF 2 813 AG 2 813 0

Fonds commercial (1) AH AI

Autres immobilisations incorporelles AJ 109 597 925 AK 83 845 697 25 752 228

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL AM

IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains AN AO

Constructions AV AQ

Installations techniques, matériel et outillage industriels AS

Autres immobilisations corporelles AT 174 939 AU 138 850 36 088

Immobilisations en cours AV AW

Avances et acomptes AX AY

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS CT

Autres participations CU 52 006 923 CV 6 276 400 45 730 523

Créances rattachées à des participations BB 42 991 101 BC 12 728 700 30 262 401

Autres titres immobilisés BD 1 466 802 BE 57 000 1 409 802

Prêts BF 2 696 083 BG 172 100 2 523 983

Autres immobilisations financières* BH 26 263 868 BI 26 263 868

TOTAL (II) BJ 235 200 452 BK 103 221 560 131 978 892

ACTIF CIRCULANT

STOCKS * Matières premières, approvisionnements BL BM

En cours de production de biens BN BO

En cours de production de services BP BQ

Produits intermédiaires et finis BR BS

Marchandises BT BU

Avances et acomptes versés sur commandes BV 27 921 BW 27 921

CRÉANCES Clients et comptes rattachés (3)* BX 106 966 757 BY 11 479 624 95 487 133

Autres créances (3) BZ 15 504 966 CA 15 504 966

Capital souscrit et appelé, non versé CB CC

DIVERS Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD 800 000 CE 600 000 200 000

Disponibilités CF 151 489 CG 151 489

Charges constatées d'avance (3)* CH 133 547 CI 133 547

TOTAL (III) CJ 123 584 680 CK 12 079 624 111 505 056

Comptes de régularisation Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW

Primes de remboursement des obligations (V) CM

Ecart de conversion actif* (VI) CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 358 785 132 IA 115 301 184 243 483 948

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : Stocks : Créances :

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ITM ALIMENTAIRE CENTRE OUEST		Néant <input type="checkbox"/>	*
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000)	DA	48 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 960 000		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	100 883		
	Report à nouveau	DH	780 237		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-1 761 505		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	305 283		
		TOTAL (I)	DL	2 437 698	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	4 110 547		
	TOTAL (III)	DR	4 110 547		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 519		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	59 975 809		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	154 449		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 024 835		
	Dettes fiscales et sociales	DY	927 136		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	181 007		
	Autres dettes	EA	164 669 948		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	236 935 703		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	243 483 948		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	236 935 703			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

				Exercice N			
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : ITM ALIMENTAIRE CENTRE OUEST				Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 935 910 849	FB		FC 1 935 910 849	
	Production vendue { biens * services *	FD	10 103 727	FE		FF 10 103 727	
		FG	46 089 016	FH		FI 46 089 016	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 992 103 592	FK		FL 1 992 103 592	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 1 103 987	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 1 993 207 579
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 1 925 007 566	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 10 093 623	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 44 583 758	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 172 649	
	Salaires et traitements*					FY 2 147 721	
	Charges sociales (10)					FZ 873 500	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA 4 253 789
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC 724 244
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD 1 297 461	
	Autres charges (12)					GE 218 013	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 1 989 372 323	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 3 835 256	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ 1 368 006	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK 264 899	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 301 854	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM 1 807 300	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP 3 742 058	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ 2 330 200	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR 6 535 554	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU 8 865 754	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV -5 123 696	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW -1 288 439	

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Désignation de l'entreprise ITM ALIMENTAIRE CENTRE OUEST		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA -178 752	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 2 453 506	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC 2 719 490	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 4 994 243	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 2 672 516	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 2 445 684	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 86 396	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 5 204 596	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI -210 353	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ 21 340	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 241 373	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 2 001 943 881	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 2 003 705 386	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN -1 761 505	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
			Charges exceptionnelles Produits exceptionnels	
	Cessions de titres : prix et V.N.C.		2 445 684 2 453 506	
	Créances irrécouvrables ou abandonnées		2 774 092	
	Amortissement et provisions : dotations et reprises exceptionnelles		86 396 2 719 490	
	Autres charges et produits exceptionnels		-101 575 -178 752	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures Produits antérieurs	

ITM ALIMENTAIRE CENTRE OUEST
N° Siren 452534241
24, rue Auguste Chabrières 75015 Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

L'exercice 2023 a été marqué par un niveau d'inflation élevé, dans la continuité de ce qui avait été observé en 2022. Cette inflation, qui touche les matières premières comme l'énergie, impacte tous les secteurs d'activité et tous les acteurs des secteurs de la distribution.

L'année 2023 a été riche en opérations de croissance externe et de prise de parts de marché : le 25 mai 2023, un protocole a été signé pour la reprise de points de vente sous enseigne Casino par vagues successives. Le 29 septembre 2023 a été réalisée l'acquisition des points de vente de la liste A1 (61 points de vente) et la reprise de 49% des points de vente de la liste A2 (72 points de vente). La reprise des points de vente d'une troisième liste est également prévue, à la main de Casino.

Le 24 janvier 2024, le Groupement des Mousquetaires et Casino ont fait aboutir les négociations entamées en décembre 2023 pour la reprise de magasins supplémentaires, au nombre de 164, et répartis sur l'ensemble des régions françaises. Ces rachats, qui se réaliseront en trois vagues en avril, mai et juin 2024, permettront de gagner entre 1,2 et 1,5 point de part de marché alimentaire.

Note 2 : Principes et méthodes comptables

1. Principes généraux

ITM ALIMENTAIRE CENTRE OUEST a été constituée sous la forme d'une Société par actions simplifiée

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement de l'ANC n°2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées contenues dans cette annexe sont présentées en milliers d'euros.

Changement de règles et méthodes comptables

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu, par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Opérations commerciales en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées, à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Concessions, brevets, licences	1 à 7 ans
Surcoûts	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	1 à 5 ans

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Cas particulier des surcoûts

Lors de l'acquisition de titres de points de vente destinés à être recédés, la différence entre le prix d'acquisition des titres et leur valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires est assimilée à un surcoût et comptabilisée en autres immobilisations incorporelles. En cas de revente du point de vente dans les 2 ans, la valeur calculée est remplacée par le prix de cession des titres détenus, qui est assimilée à une valeur de marché. Le surcoût est donc susceptible d'être modifié dans ce cas.

Les surcoûts sont amortis linéairement, prorata temporis fin de mois, sur 10 ans depuis le 01/01/2018.

Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient amortis sur 5 ans. Des analyses ont été menées sur les actifs sous-jacents économiques qui ont été étudiés selon différentes méthodes. Ces analyses ont conclu à une durée de vie comprise entre 8.7 et 10 ans.

Par application du règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, le groupe a choisi de modifier la durée d'amortissement de façon prospective au titre du changement d'estimation pour la porter à 10 ans.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition incluant le prix d'achat, les frais accessoires et les frais d'acquisition comme préconisé dans la méthode de référence.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Agencements des constructions	5 à 10 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

4. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur d'entrée lorsqu'il s'agit d'une souscription au capital d'une (nouvelle) filiale.

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et sont rapportés en résultat de façon linéaire sur une durée 5 ans par la constitution de provisions réglementées.

Cas particulier des titres de Point de Vente

Les titres de participation sont composés des prises de participation d'au moins 10% d'une société, et sont enregistrés à leur prix d'acquisition minorée d'un surcoût, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires.

Créances rattachées aux participations et prêts

La rubrique « créances rattachées à des participations » comprend l'ensemble des créances financières détenues sur les sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation. Il s'agit principalement de montants inscrits en comptes courants susceptibles d'évoluer en fonction de la trésorerie des sociétés concernées dans le cadre d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

La rubrique « prêts » est constituée des créances sur des sociétés ayant donné lieu à la mise en place d'un plan d'étalement de règlement des dûs ou d'avances versées dans le cadre d'acquisitions de points de vente à venir. Les créances enregistrées en prêt ont fait l'objet d'un accord prévoyant explicitement les échéances de remboursement, à la différence de celles enregistrée dans la rubrique précédente.

Titres immobilisés

Il s'agit de titres que la société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme mais contrairement aux titres de participations leur détention n'est pas jugée utile à l'activité de la détentrice. Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des actifs financiers

Les dépréciations des titres de participation sont déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan et de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus/ de la valorisation calculée selon le modèle des flux actualisés selon les cas. Une dépréciation est dotée lorsque la valeur comptable des titres est supérieure à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations sont constatées à hauteur de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus ou de la quote-part de détention appliquée à la valeur calculée selon la méthode des flux actualisés, s'ils sont négatifs.

En cas d'insuffisance des créances rattachées à des participations par rapport à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus et négatifs, un complément dépréciation est doté selon l'ordre suivant : prêts, créances clients puis provision pour risques si besoin.

Précisions ou exceptions quant au principe général de dépréciation des immobilisations financières :

- *Filiales immobilières de moins de deux ans*

La règle groupe veut qu'aucune provision ne soit comptabilisée sur les titres de sociétés immobilières avant un délai de deux ans sauf évènements exceptionnels (arrêt de la filiale...).

- *Sociétés disposant d'un patrimoine immobilier*

Les capitaux propres des filiales disposant d'un patrimoine immobilier (en propre ou en crédit-bail) sont réévalués.

La valorisation de ces actifs immobiliers peut être fondée sur des expertises immobilières récentes ou estimée sur la base d'une valeur de rendement.

- *La filiale possède un patrimoine immobilier en propre :*

La situation nette réévaluée est obtenue en substituant à la valeur nette comptable des biens immobiliers (y compris l'éventuel mali technique affecté) leur valeur réelle. Une plus ou moins-value est ainsi dégagée.

- *La filiale possède un patrimoine immobilier financé par crédit-bail :*

Dans ce cas, il est tenu compte à l'actif de la valeur réelle des biens immobiliers et au passif de la dette financière correspondante à hauteur du capital restant dû majoré le cas échéant du prix de levée d'option et du droit au bail.

- *Cas d'une société holding :*

Les capitaux propres d'une société holding détenant des titres de sociétés immobilières sont réévalués de la même façon : les capitaux propres des filles sont réévalués comme indiqué ci-dessus et la valeur ainsi obtenue se substitue à la valeur nette comptable des titres de participation inscrite à l'actif du bilan de la mère.

Pour les filiales constituées sous forme de SNC, les statuts prévoient dans certaines conditions une affectation automatique des résultats (bénéfice ou perte). Dans ce cas, aucune dépréciation n'est comptabilisée même si les résultats de ces filiales sont fortement déficitaires.

5. Clients et comptes rattachés

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale.
Une dépréciation est constituée pour les clients représentant des risques de non recouvrement.

6. Provisions

Une provision est constatée en présence d'une obligation devant engendrer une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci.

L'obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, ou être implicite.

7. Fiscalité

TVA

Depuis le 1er janvier 2013, la société appartient au groupe d'intégration de TVA dont la société mère est ITM Entreprises en application du décret n° 2012-239 du 20 février 2012 relatif aux modalités d'application du régime optionnel de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt exigible. Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Depuis le 1er janvier 2011, la société fait partie du Groupe Fiscal constitué par la Société Civile des Mousquetaires en application de l'Article 223-A et suivant du Code Général des Impôts.

La convention signée prévoit la disposition suivante "La centralisation des impôts sur la Société Mère ne devant ni léser, ni avantager les Sociétés Filiales, il a été décidé d'organiser les relations entre la Société Mère et les Sociétés Filiales de telle sorte que ces dernières se trouvent dans une situation comparable à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément."

Un avenant à la convention d'intégration, a toutefois introduit une dérogation temporaire aux principes généraux et réalloue aux filiales ayant bénéficié d'un abandon ou d'une subvention à caractère financier, la part de l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal sur la neutralisation de cet abandon, plafonné à hauteur de l'impôt dû par chaque fille concernée. En cas de déneutralisation ultérieure au sein de l'intégration, cette réallocation partielle du boni d'intégration devra être restituée par la fille.

8. Engagements hors bilan

Engagements de retraite

Les engagements relatifs aux engagements de retraite sont estimés selon la méthode prospective des unités de crédits projetées qui prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'à sa retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement à la date du bilan des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang.

Le calcul des engagements de l'exercice a été réalisé en tenant compte des modifications apportées par la réforme des retraites suite à l'entrée en vigueur de la Loi de Financement Rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023.

Hypothèses	Valeurs proposées pour l'évaluation au 31/12/2023	Valeurs finales au 31/12/2022
Date de l'évaluation	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'inflation	Inclus dans les autres paramètres	Inclus dans les autres paramètres
Taux d'actualisation	3.30% (sensibilité +/- 50 pbs)	3,84% (sensibilité +/- 25 pbs)
Profil de carrière	Cadres : 3%	Cadres : 2,5%
	AGM : 2,5%	AGM : 2%
	Employés : 2%	Employés : 1,5%
Taux de charges sociales	CAD : 47%	CAD : 48%
	AGM : 42%	AGM : 43%
	EMP : 38%	EMP : 35%
Dérive des montants (médailles définies en euros)	2%	2%
Age de début de carrière	CAD : 22 ans	CAD : 22 ans
	AGM : 20 ans	AGM : 20 ans
	EMP : 20 ans	EMP : 20 ans
Table de mortalité	INSEE 2017-2019 (Homme) INSEE 2017-2019 (Femme)	INSEE 2016-2018 (Homme) INSEE 2016-2018 (Femme)
Age de départ à la retraite	CAD : 65 ans	CAD : 65 ans
	AGM : 64 ans	AGM : 63 ans
	EMP : 64 ans	EMP : 63 ans
Table de turnover	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)	CAD : table TO 2020 - CAD (fonction de l'âge)
	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)	AGM : table TO 2020 - AGM (fonction de l'âge)
	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)	EMP : table TO 2020 - EMP (fonction de l'âge)
Modalité de départ :	Départ volontaire	Départ volontaire

9. Autres informations

Les comptes de la société ITM ALIMENTAIRE CENTRE OUEST sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, dont l'établissement principal est 1 Allée Des Mousquetaires 91070 Bondoufle, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 789 169 323.

Note 3 : Notes sur le bilan

1. Immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	3			3
Autres immobilisations incorporelles	100 948		8 650	109 598
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes incorporels				
Total	100 951		8 650	109 601

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	3			3
Autres immobilisations incorporelles	79 599	4 246		83 845
Total	79 602	4 246		83 848

2. Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains (dont mali techniques) et agencements des terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	158	17		175
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes corporels				
Total	158	17		175

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains et agencements				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	131	8		139
Total	131	8		139

3. Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	33 556	28 331	-9 880	52 007
Créances rattachées à des participations	18 835	23 613	-15	42 433
Intérêts sur créances rattachées	73		485	558
Autres titres immobilisés	1 510		-43	1 467
Prêts	3 056	400	-760	2 696
Dépôts et cautionnements	40	222		262
Autres immobilisations financières	5 625	20 575	-198	26 002
Total	62 695	73 141	-10 411	125 425

Dépréciations des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	5 160	1 390	-274	6 276
Créances rattachées à des participations	16 025	315	-3 611	12 729
Autres titres immobilisés	47	46	-36	57
Prêts	201		-29	172
Autres immobilisations financières				
Total	21 433	1 751	-3 950	19 234

Échéances des créances financières

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	42 991	42 411	580
Prêts	2 696	990	1 706
Autres immobilisations financières	26 264	26 264	
Total	71 951	69 665	2 286

4. Actif circulant

Échéances des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Clients et comptes rattachés	106 967	106 967	
Personnel et comptes rattachés	18	18	
Etat, autres collectivités	291	291	
Groupe et Associés	495	495	
Autres débiteurs	14 702	14 702	
Total	122 472	122 472	

Les comptes courants groupe se composent du compte d'intégration de la TVA pour 495 k€.

Les autres débiteurs sont constitués principalement d'avoirs à recevoir pour 14.564 k€.

Dépréciations des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Clients et comptes rattachés	11 555	724	799	11 480
Autres créances	600			600
Total	12 155	724	799	12 080

Produits à recevoir inclus dans les créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2023
Avances et acomptes versés sur commandes	
Avoir à recevoir	14 564
Facture à établir	7 715
Autres produits à recevoir	1 068
Personnel et comptes rattachés	
État et autres collectivités publiques	
Total	23 347

5. Trésorerie

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Disponibilités	151	148
VMP	800	800
Total	951	948

6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance de 134 k€ sont principalement composées de :

Données en k€	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurance R.C.	13		
Assurance flotte	1		
Partenariats	120		
Total	134		

7. Capitaux propres

Le capital social est constitué de 3 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 euros au 31 décembre 2023.

La société est contrôlée directement à hauteur de 100 % par la société ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Affectation			Autres variations	Montant au 31/12/2023
	Montant au 31/12/2022	résultat 2022	Résultat 2023		
Capital social	48				48
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 960				2 960
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	5				5
Autres réserves	101				101
Report à nouveau	-198	978			780
Résultat de l'exercice	978	-978	-1 762		-1 762
Provisions réglementées	262			43	305
Total	4 156		-1 762	43	2 437

8. Provisions

Provisions règlementées

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2023
Provision pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres	262	86	-43	305
Total	262	86	-43	305

Les provisions règlementées correspondent à l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des titres.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant au 31/12/2023
Provisions pour charges sur baux	1 367	1 297	-633	-98	1 933
Autres provisions pour risques financiers sur filiales	1 747	579		-149	2 177
Total	3 114	1 876	-633	-247	4 110

	Dotations	Reprises
Dont dotations et reprises d'exploitations	1 297	-731
Dont dotations et reprises financières	579	-149
Dont dotations et reprises exceptionnelles		

9. Dettes

Dettes financières

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit	2	2		
Dépôt et cautionnement	117	117		
Dettes rattachées à des participations	9 364	9 364		
Autres dettes financières	50 495	10 552	39 943	
Découverts bancaires				
Total	59 978	20 035	39 943	

Autres dettes

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 024	11 024		
Dettes groupe	52	52		
Dettes fiscales et sociales	927	927		
Dettes sur immobilisations	181	181		
Autres dettes	164 773	164 773		
Total	176 957	176 957		

Les dettes groupe sont constituées principalement du compte courant d'intégration fiscale pour 52 k€.

Les autres dettes sont constituées principalement des dettes fournisseurs.

Charges à payer dans les dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023
Emprunts et dettes financières	784
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 795
Dettes fiscales et sociales	679
Autres dettes	14 716
Total	23 974

Note 4 : Notes sur le compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Analyse du chiffre d'affaires par nature

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Vente de produits finis	10 104	13 419
Prestations de défense du réseau / Prestation de service	10 303	15 648
Ventes de marchandises	1 935 911	1 761 831
Refacturations	35 852	31 775
Rabais Remises Ristournes Avoirs	-66	-69
Total	1 992 104	1 822 604

2. Résultat financier

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Produits de participation (dividendes)	300	528
Résultat des SNC (bénéfices)		
Produits des créances de l'actif immobilisé	1 333	738
Autres intérêts et produits assimilés	302	925
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 807	4 704
Total Produits financiers	3 742	6 895
Intérêts	-782	-0
Abandon de créances et subventions consenties	-460	
Résultat des SNC (pertes)		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-2 330	-1 156
Autres charges financières	-5 294	-4 640
Total Charges financières	-8 866	-5 796
Total	-5 124	1 099

Les dotations financières de 2330 milliers d'euros correspondent à hauteur de 315 milliers d'euros aux dépréciations sur comptes courants, à des dépréciations sur titres à hauteur de 1436 milliers d'euros et à des provisions pour risques financiers à hauteur de 579 milliers d'euros.

Les reprises de provisions financières de 1807 milliers d'euros correspondent aux reprises sur comptes courants à hauteur de 1467 milliers d'euros, aux reprises des provisions sur titres à hauteur de 162 milliers d'euros, aux reprises sur protocole à hauteur de 29 milliers d'euros et aux reprises sur risques financiers à hauteur de 149 milliers d'euros.

3. Résultat exceptionnel

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Produits de cessions de titres	2 454	2 333
Abandons de créances		
Produits divers	-179	13
Produits des cessions d'actifs		
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 719	718
Total Produits exceptionnels	4 994	3 064
Amendes et pénalités		
Abandons de créances	-2 774	-1 863
Charges diverses exceptionnelles	102	-318
Valeur nette comptable des titres cédés	-2 446	-4 511
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-86	-86
Total Charges exceptionnelles	-5 204	-6 778
Total	-210	-3 714

4. Fiscalité

Situation fiscale latente

K€	31/12/2022		Variation		31/12/2023	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
Subvention d'investissement						
Contribution Sociale de Solidarité des Stés	50	13			50	13
Provisions non déductibles	4 571	1 143	408	102	4 979	1 245
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM						
Autres différences temporaires						
Décalages certains ou éventuels						
Déficits reportables						
Moins-values LT						

IMPÔT EXIGIBLE K€	OUVERTURE	CLÔTURE
	2022	2023
Crédit d'impôts		
Impôt au taux normal	-82	-215
Impôt au taux réduit		-26
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par taux)	-82	-241
Impôt sur le résultat courant	-244	-329
Impôt sur résultat exceptionnel	162	88
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par nature)	-82	-241

Note 5 : Autres informations

1. Effectif

La moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre est de :

	2023	2022
Cadres	40	38
Agents de Maitrise	5	8
Employés	4	1
Ouvriers		
Total	49	47

2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat pour l'année 2023 d'un montant total HT s'élève à 59 966€.

Cabinet	Certification des comptes	Autres missions
KPMG	54 966	5 000

3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas mentionnée car cela conduirait à donner des indications de rémunérations individuelles.

4. Transactions effectuées avec les parties liées

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues avec des parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

5. Engagements hors bilan

Engagements reçus :

Néant.

Engagements donnés :

Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2023 s'élève à 237 392 euros contre 175 413 euros en 2022.

Annexe : Tableau des filiales et participations

TITRES DETENUS EN PLEINE PROPRIETE

Raison sociale	% de part.	En euros		En K euros			
		Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Capitaux propres	Chiffres d'affaire	Résultat
Filiales (plus de 50%)							
ARGENT SCIE	99,50%	268 451	268 451	648	1 716	357	39
MARCOM	99,98%	830 268	268	2 895	-3 653	57	-337
SOLACHA	99,99%	3 249 920	20		-7 608	1	-116
AMILIS	99,999%	1	1	3 596	-3 566	0	-8
MIMOSA	99,997%	1	1	2 030	-2 030	0	0
ISSOUDUN DISTR°	100,00%	1 081 082	82	0	0	0	0
ZEUS	100,00%	376 542	42	0	0	0	3
JASOGA	99,99%	133 001	1	635	N.C.	N.C.	N.C.
ANAMILLE	99,99%	200 001	1	1 644	N.C.	N.C.	N.C.
FLORARTINAUD	100,00%	1	1	2 501	-2 901	217	-102
MERONTOI	99,90%	999	999	760	19	34	1
SOPRAL	99,99%	1	1		N.C.	N.C.	N.C.
ATHANASE	99,997%	25 262 440	25 262 440		12 099	0	89
MARJADIS	99,99%	2	2	50	N.C.	N.C.	N.C.
SCARBLO	99,00%	1 584	1 584	2	N.C.	N.C.	N.C.
LUCON DISTR°	99,99%	1	1		N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 59	99,90%	580 000	580 000	1 196	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 55	99,90%	854 844	854 844	617	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 50	99,90%	2 289 000	2 289 000	11 288	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 45	99,90%	526 000	526 000	1 270	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 44	99,90%	238 000	238 000	1 332	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 37	99,90%	542 847	542 847	418	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 36	99,90%	959 000	959 000	3 766	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 23	99,90%	614 000	614 000	1 872	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 32	99,90%	3 848 789	3 848 789	4 593	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 67	99,90%	156 000	156 000	110	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 72	99,90%	1 326 642	1 326 642	325	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 74	99,90%	541 000	541 000	181	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 91	99,90%	237 000	237 000	128	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 77	99,90%	75 000	75 000	72	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 78	99,90%	511 000	511 000	173	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 94	99,90%	180 000	180 000	153	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 130	49,00%	505 949	505 949	10	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 142	49,00%	2 073 754	2 073 754	52	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 157	49,00%	2 782 766	2 782 766	63	N.C.	N.C.	N.C.
Participations (10 à 50%)							
SPR ALIMENTAIRE CENTRE OUEST	30,05%	476 989	476 989		N.C.	N.C.	N.C.
Points de Vente >10%							
CLAIRALLE	10,00%	62 592	62 592	60	N.C.	N.C.	N.C.
VENDAUGE	10,00%	406 049	49		N.C.	N.C.	N.C.
LAULACILE	10,00%	8 352	8 352	250	N.C.	N.C.	N.C.

ITM ALIMENTAIRE CENTRE OUEST

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 48.000 euros

Siège social : 24 rue Auguste Chabrières – 75015 PARIS

452 534 241 R.C.S. PARIS

(ci-après « la Société »)

* *
*

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 15 MAI 2024

Extrait du Procès-Verbal

.../...

DEUXIÈME DÉCISION

(Affectation du résultat)

L'Associé unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à -1.761.505 euros, de la manière suivante :

- en totalité au compte « Report à nouveau », soit -1.761.505 €
qui s'élève ainsi à -981.268 €.....

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte qu'il n'a été fait aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

.../...

SIXIÈME DÉCISION

(Pouvoirs pour les formalités)

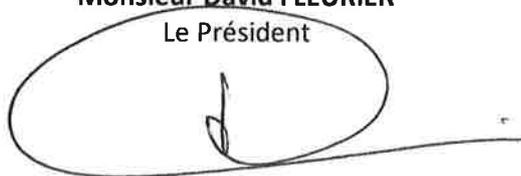
Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

.../...

Pour extrait certifié conforme à l'original

Monsieur David FLEURIER

Le Président





KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ITM Alimentaire Centre Ouest S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
ITM Alimentaire Centre Ouest S.A.S.
24, rue Auguste Chabrières 75015 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

ITM Alimentaire Centre Ouest S.A.S.

24, rue Auguste Chabrières 75015 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé unique de la société ITM Alimentaire Centre Ouest S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ITM Alimentaire Centre Ouest S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les paragraphes « 2. Immobilisations incorporelles » et « 4. Immobilisations financières » de la note « 2. Principes et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels exposent les principes et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des surcoûts et des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 14 mai 2024

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JC Simon', written over a horizontal line.

Jean-Charles Simon

Associé

ITM ALIMENTAIRE CENTRE OUEST

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2023



Sommaire

Bilan actif.....	3
Bilan passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
ANNEXE	7
Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture.....	8
Note 2 : Principes et méthodes comptables.....	8
1. Principes généraux.....	8
2. Immobilisations incorporelles.....	9
3. Immobilisations corporelles.....	10
4. Immobilisations financières.....	10
5. Clients et comptes rattachés.....	12
6. Provisions.....	12
7. Fiscalité.....	12
8. Engagements hors bilan.....	14
9. Autres informations.....	14
Note 3 : Notes sur le bilan.....	15
1. Immobilisations incorporelles.....	15
2. Immobilisations corporelles.....	16
3. Immobilisations financières.....	17
4. Actif circulant.....	18
5. Trésorerie.....	19
6. Charges constatées d'avance.....	20
7. Capitaux propres.....	21
8. Provisions.....	22
9. Dettes.....	23
Note 4 : Notes sur le compte de résultat.....	24
1. Résultat d'exploitation.....	24
2. Résultat financier.....	25
3. Résultat exceptionnel.....	26
4. Fiscalité.....	27
Note 5 : Autres informations.....	28
1. Effectif.....	28
2. Honoraires des commissaires aux comptes.....	28
3. Rémunération des dirigeants.....	28
4. Transactions effectuées avec les parties liées.....	28
5. Engagements hors bilan.....	28
Annexe : Tableau des filiales et participations.....	29

Bilan actif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-ACTIF	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3	3		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	109 598	83 846	25 752	21 349
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	109 601	83 849	25 752	21 349
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	175	139	36	27
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	175	139	36	27
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	52 007	6 276	45 731	28 396
Créances rattachées à des participations	42 991	12 729	30 262	2 882
Autres titres immobilisés	1 467	57	1 410	1 462
Prêts	2 696	172	2 524	2 855
Autres immobilisations financières	26 264		26 264	5 665
TOTAL immobilisations financières	125 425	19 234	106 191	41 261
Total Actif Immobilisé (II)	235 200	103 222	131 979	62 637
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	28		28	28
Clients et comptes rattachés	106 967	11 480	95 487	86 952
Autres créances	15 505		15 505	21 376
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	122 472	11 480	110 992	108 328
Valeurs mobilières de placement	800	600	200	200
dont actions propres:				
Disponibilités	151		151	148
TOTAL Disponibilités	951	600	351	348
Charges constatées d'avance	134		134	161
Total Actif Circulant (III)	123 585	12 080	111 505	108 865
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	358 785	115 301	243 484	171 501

Bilan passif

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

BILAN-PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel	dont versé : 48	48	48
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		2 960	2 960
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		5	5
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	101	101
TOTAL Réserves		106	106
Report à nouveau		780	-198
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-1 762	978
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		305	262
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		2 438	4 156
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		4 111	3 114
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		4 111	3 114
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3	
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	59 976	73
TOTAL Dettes financières		59 978	73
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		154	137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 025	8 236
Dettes fiscales et sociales		927	1 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		181	181
Autres dettes		164 670	154 092
TOTAL Dettes d'exploitation		176 957	164 158
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		236 936	164 231
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		243 484	171 501

Compte de résultat

Les montants sont exprimés en milliers d'euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	1 935 911		1 935 911	1 761 831
Production vendue biens	10 104		10 104	13 419
Production vendue services	46 089		46 089	47 354
Chiffres d'affaires nets	1 992 104		1 992 104	1 822 604
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 104	757
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)			1 993 208	1 823 360
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 925 008	1 751 959
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			10 094	13 405
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			44 584	41 704
Impôts, taxes et versements assimilés			173	252
Salaires et traitements			2 148	2 023
Charges sociales			873	856
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	4 254	3 909
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	724	4 427
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 297	928
Autres charges			218	218
Total des charges d'exploitation (II)			1 989 372	1 819 681
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 835	3 680
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			1 368	609
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			265	658
Autres intérêts et produits assimilés			302	925
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 807	4 704
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			3 742	6 895
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 330	1 156
Intérêts et charges assimilées			6 536	4 640
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			8 866	5 796
RÉSULTAT FINANCIER			-5 124	1 099
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-1 288	4 779

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-179	13
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 454	2 333
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 719	718
Total des produits exceptionnels (VII)	4 994	3 065
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 673	2 181
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 446	4 511
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	86	86
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 205	6 778
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-210	-3 714
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	21	5
Impôts sur les bénéfices (X)	241	82
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 001 944	1 833 320
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 003 705	1 832 341
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-1 762	978

ITM ALIMENTAIRE CENTRE OUEST
N° Siren 452534241
24, rue Auguste Chabrières 75015 Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Note 1 : Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

L'exercice 2023 a été marqué par un niveau d'inflation élevé, dans la continuité de ce qui avait été observé en 2022. Cette inflation, qui touche les matières premières comme l'énergie, impacte tous les secteurs d'activité et tous les acteurs des secteurs de la distribution.

L'année 2023 a été riche en opérations de croissance externe et de prise de parts de marché : le 25 mai 2023, un protocole a été signé pour la reprise de points de vente sous enseigne Casino par vagues successives. Le 29 septembre 2023 a été réalisée l'acquisition des points de vente de la liste A1 (61 points de vente) et la reprise de 49% des points de vente de la liste A2 (72 points de vente). La reprise des points de vente d'une troisième liste est également prévue, à la main de Casino.

Le 24 janvier 2024, le Groupement des Mousquetaires et Casino ont fait aboutir les négociations entamées en décembre 2023 pour la reprise de magasins supplémentaires, au nombre de 164, et répartis sur l'ensemble des régions françaises. Ces rachats, qui se réaliseront en trois vagues en avril, mai et juin 2024, permettront de gagner entre 1,2 et 1,5 point de part de marché alimentaire.

Note 2 : Principes et méthodes comptables

1. Principes généraux

ITM ALIMENTAIRE CENTRE OUEST a été constituée sous la forme d'une Société par actions simplifiée

Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement de l'ANC n°2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées contenues dans cette annexe sont présentées en milliers d'euros.

Changement de règles et méthodes comptables

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu, par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Opérations commerciales en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes et créances commerciales, disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées, à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Concessions, brevets, licences	1 à 7 ans
Surcoûts	10 ans
Autres immobilisations incorporelles	1 à 5 ans

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions règlementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Cas particulier des surcoûts

Lors de l'acquisition de titres de points de vente destinés à être recédés, la différence entre le prix d'acquisition des titres et leur valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires est assimilée à un surcoût et comptabilisée en autres immobilisations incorporelles. En cas de revente du point de vente dans les 2 ans, la valeur calculée est remplacée par le prix de cession des titres détenus, qui est assimilée à une valeur de marché. Le surcoût est donc susceptible d'être modifié dans ce cas.

Les surcoûts sont amortis linéairement, prorata temporis fin de mois, sur 10 ans depuis le 01/01/2018.

Jusqu'au 31 décembre 2017, ils étaient amortis sur 5 ans. Des analyses ont été menées sur les actifs sous-jacents économiques qui ont été étudiés selon différentes méthodes. Ces analyses ont conclu à une durée de vie comprise entre 8.7 et 10 ans.

Par application du règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, le groupe a choisi de modifier la durée d'amortissement de façon prospective au titre du changement d'estimation pour la porter à 10 ans.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition incluant le prix d'achat, les frais accessoires et les frais d'acquisition comme préconisé dans la méthode de référence.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées d'utilité prévisionnelles suivantes :

	Durée Moyenne
Agencements des constructions	5 à 10 ans
Matériel de bureau	4 à 10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

Un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté en complément à chaque fois que les durées fiscales admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

4. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués au prix d'acquisition ou à la valeur d'entrée lorsqu'il s'agit d'une souscription au capital d'une (nouvelle) filiale.

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et sont rapportés en résultat de façon linéaire sur une durée 5 ans par la constitution de provisions réglementées.

Cas particulier des titres de Point de Vente

Les titres de participation sont composés des prises de participation d'au moins 10% d'une société, et sont enregistrés à leur prix d'acquisition minorée d'un surcoût, qui correspond à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la valeur calculée selon les normes d'évaluation propres au Groupement des Mousquetaires.

Créances rattachées aux participations et prêts

La rubrique « créances rattachées à des participations » comprend l'ensemble des créances financières détenues sur les sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation. Il s'agit principalement de montants inscrits en comptes courants susceptibles d'évoluer en fonction de la trésorerie des sociétés concernées dans le cadre d'une convention de trésorerie au sein du groupe.

La rubrique « prêts » est constituée des créances sur des sociétés ayant donné lieu à la mise en place d'un plan d'étalement de règlement des dûs ou d'avances versées dans le cadre d'acquisitions de points de vente à venir. Les créances enregistrées en prêt ont fait l'objet d'un accord prévoyant explicitement les échéances de remboursement, à la différence de celles enregistrée dans la rubrique précédente.

Titres immobilisés

Il s'agit de titres que la société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme mais contrairement aux titres de participations leur détention n'est pas jugée utile à l'activité de la détentrice. Les titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des actifs financiers

Les dépréciations des titres de participation sont déterminées par comparaison du coût d'acquisition figurant à l'actif du bilan et de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus/ de la valorisation calculée selon le modèle des flux actualisés selon les cas. Une dépréciation est dotée lorsque la valeur comptable des titres est supérieure à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations sont constatées à hauteur de la quote-part de capitaux propres réévalués détenus ou de la quote-part de détention appliquée à la valeur calculée selon la méthode des flux actualisés, s'ils sont négatifs.

En cas d'insuffisance des créances rattachées à des participations par rapport à la quote-part de capitaux propres réévalués détenus et négatifs, un complément dépréciation est doté selon l'ordre suivant : prêts, créances clients puis provision pour risques si besoin.

Précisions ou exceptions quant au principe général de dépréciation des immobilisations financières :

- *Filiales immobilières de moins de deux ans*

La règle groupe veut qu'aucune provision ne soit comptabilisée sur les titres de sociétés immobilières avant un délai de deux ans sauf évènements exceptionnels (arrêt de la filiale...).

- *Sociétés disposant d'un patrimoine immobilier*

Les capitaux propres des filiales disposant d'un patrimoine immobilier (en propre ou en crédit-bail) sont réévalués.

La valorisation de ces actifs immobiliers peut être fondée sur des expertises immobilières récentes ou estimée sur la base d'une valeur de rendement.

- *La filiale possède un patrimoine immobilier en propre :*

La situation nette réévaluée est obtenue en substituant à la valeur nette comptable des biens immobiliers (y compris l'éventuel mali technique affecté) leur valeur réelle. Une plus ou moins-value est ainsi dégagée.

- *La filiale possède un patrimoine immobilier financé par crédit-bail :*

Dans ce cas, il est tenu compte à l'actif de la valeur réelle des biens immobiliers et au passif de la dette financière correspondante à hauteur du capital restant dû majoré le cas échéant du prix de levée d'option et du droit au bail.

- *Cas d'une société holding :*

Les capitaux propres d'une société holding détenant des titres de sociétés immobilières sont réévalués de la même façon : les capitaux propres des filles sont réévalués comme indiqué ci-dessus et la valeur ainsi obtenue se substitue à la valeur nette comptable des titres de participation inscrite à l'actif du bilan de la mère.

Pour les filiales constituées sous forme de SNC, les statuts prévoient dans certaines conditions une affectation automatique des résultats (bénéfice ou perte). Dans ce cas, aucune dépréciation n'est comptabilisée même si les résultats de ces filiales sont fortement déficitaires.

5. Clients et comptes rattachés

Les créances sont inscrites pour leur valeur nominale.
Une dépréciation est constituée pour les clients représentant des risques de non recouvrement.

6. Provisions

Une provision est constatée en présence d'une obligation devant engendrer une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers, sans contrepartie équivalente attendue de celui-ci.

L'obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, ou être implicite.

7. Fiscalité

TVA

Depuis le 1er janvier 2013, la société appartient au groupe d'intégration de TVA dont la société mère est ITM Entreprises en application du décret n° 2012-239 du 20 février 2012 relatif aux modalités d'application du régime optionnel de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt exigible. Aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Depuis le 1er janvier 2011, la société fait partie du Groupe Fiscal constitué par la Société Civile des Mousquetaires en application de l'Article 223-A et suivant du Code Général des Impôts.

La convention signée prévoit la disposition suivante "La centralisation des impôts sur la Société Mère ne devant ni léser, ni avantager les Sociétés Filiales, il a été décidé d'organiser les relations entre la Société Mère et les Sociétés Filiales de telle sorte que ces dernières se trouvent dans une situation comparable à celle qui aurait été la leur si elles étaient restées imposées séparément."

Un avenant à la convention d'intégration, a toutefois introduit une dérogation temporaire aux principes généraux et réalloue aux filiales ayant bénéficié d'un abandon ou d'une subvention à caractère financier, la part de l'économie d'impôt réalisée par le groupe fiscal sur la neutralisation de cet abandon, plafonné à hauteur de l'impôt dû par chaque fille concernée. En cas de déneutralisation ultérieure au sein de l'intégration, cette réallocation partielle du boni d'intégration devra être restituée par la fille.

8. Engagements hors bilan

Engagements de retraite

Les engagements relatifs aux engagements de retraite sont estimés selon la méthode prospective des unités de crédits projetées qui prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans la société jusqu'à sa retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation reflétant le taux de rendement à la date du bilan des obligations émises par des émetteurs privés de premier rang.

Le calcul des engagements de l'exercice a été réalisé en tenant compte des modifications apportées par la réforme des retraites suite à l'entrée en vigueur de la Loi de Financement Rectificative de la Sécurité Sociale pour 2023.

Hypothèses	Valeurs proposées pour l'évaluation au 31/12/2023	Valeurs finales au 31/12/2022
Date de l'évaluation	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'inflation	Inclus dans les autres paramètres	Inclus dans les autres paramètres
Taux d'actualisation	3.30% (sensibilité +/- 50 pbs)	3,84% (sensibilité +/- 25 pbs)
Profil de carrière	Cadres : 3%	Cadres : 2,5%
	AGM : 2,5%	AGM : 2%
	Employés : 2%	Employés : 1,5%
Taux de charges sociales	CAD : 47%	CAD : 48%
	AGM : 42%	AGM : 43%
	EMP : 38%	EMP : 35%
Dérive des montants (médaillles définies en euros)	2%	2%
Age de début de carrière	CAD : 22 ans	CAD : 22 ans
	AGM : 20 ans	AGM : 20 ans
	EMP : 20 ans	EMP : 20 ans
Table de mortalité	INSEE 2017-2019 (Homme) INSEE 2017-2019 (Femme)	INSEE 2016-2018 (Homme) INSEE 2016-2018 (Femme)
Age de départ à la retraite	CAD : 65 ans	CAD : 65 ans
	AGM : 64 ans	AGM : 63 ans
	EMP : 64 ans	EMP : 63 ans
Table de turnover	CAD : table TO 2023 - CAD (fonction de l'âge)	CAD : table TO 2020 - CAD (fonction de l'âge)
	AGM : table TO 2023 - AGM (fonction de l'âge)	AGM : table TO 2020 - AGM (fonction de l'âge)
	EMP : table TO 2023 - EMP (fonction de l'âge)	EMP : table TO 2020 - EMP (fonction de l'âge)
Modalité de départ :	Départ volontaire	Départ volontaire

9. Autres informations

Les comptes de la société ITM ALIMENTAIRE CENTRE OUEST sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au sein de la société Les Mousquetaires, société par actions simplifiée, dont l'établissement principal est 1 Allée Des Mousquetaires 91070 Bondoufle, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 789 169 323.

Note 3 : Notes sur le bilan

1. Immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	3			3
Autres immobilisations incorporelles	100 948		8 650	109 598
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes incorporels				
Total	100 951		8 650	109 601

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets	3			3
Autres immobilisations incorporelles	79 599	4 246		83 845
Total	79 602	4 246		83 848

2. Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains (dont mali techniques) et agencements des terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	158	17		175
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes corporels				
Total	158	17		175

Variation des amortissements et dépréciations

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Terrains et agencements				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations et agencements				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	131	8		139
Total	131	8		139

3. Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties et Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	33 556	28 331	-9 880	52 007
Créances rattachées à des participations	18 835	23 613	-15	42 433
Intérêts sur créances rattachées	73		485	558
Autres titres immobilisés	1 510		-43	1 467
Prêts	3 056	400	-760	2 696
Dépôts et cautionnements	40	222		262
Autres immobilisations financières	5 625	20 575	-198	26 002
Total	62 695	73 141	-10 411	125 425

Dépréciations des immobilisations financières

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Titres de participation	5 160	1 390	-274	6 276
Créances rattachées à des participations	16 025	315	-3 611	12 729
Autres titres immobilisés	47	46	-36	57
Prêts	201		-29	172
Autres immobilisations financières				
Total	21 433	1 751	-3 950	19 234

Échéances des créances financières

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	42 991	42 411	580
Prêts	2 696	990	1 706
Autres immobilisations financières	26 264	26 264	
Total	71 951	69 665	2 286

4. Actif circulant

Échéances des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Clients et comptes rattachés	106 967	106 967	
Personnel et comptes rattachés	18	18	
Etat, autres collectivités	291	291	
Groupe et Associés	495	495	
Autres débiteurs	14 702	14 702	
Total	122 472	122 472	

Les comptes courants groupe se composent du compte d'intégration de la TVA pour 495 k€.

Les autres débiteurs sont constitués principalement d'avoirs à recevoir pour 14.564 k€.

Dépréciations des créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises Autres flux	Montant au 31/12/2023
Clients et comptes rattachés	11 555	724	799	11 480
Autres créances	600			600
Total	12 155	724	799	12 080

Produits à recevoir inclus dans les créances d'exploitation

Données en k€	Montant au 31/12/2023
Avances et acomptes versés sur commandes	
Avoir à recevoir	14 564
Facture à établir	7 715
Autres produits à recevoir	1 068
Personnel et comptes rattachés	
État et autres collectivités publiques	
Total	23 347

5. Trésorerie

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Disponibilités	151	148
VMP	800	800
Total	951	948

6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance de 134 k€ sont principalement composées de :

Données en k€	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurance R.C.	13		
Assurance flotte	1		
Partenariats	120		
Total	134		

7. Capitaux propres

Le capital social est constitué de 3 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 euros au 31 décembre 2023.

La société est contrôlée directement à hauteur de 100 % par la société ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Affectation résultat 2022	Résultat 2023	Autres variations	Montant au 31/12/2023
Capital social	48				48
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	2 960				2 960
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	5				5
Autres réserves	101				101
Report à nouveau	-198	978			780
Résultat de l'exercice	978	-978	-1 762		-1 762
Provisions réglementées	262			43	305
Total	4 156		-1 762	43	2 437

8. Provisions

Provisions règlementées

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2023
Provision pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres	262	86	-43	305
Total	262	86	-43	305

Les provisions règlementées correspondent à l'amortissement fiscal des frais d'acquisition des titres.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Données en k€	Montant au 31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant au 31/12/2023
Provisions pour charges sur baux	1 367	1 297	-633	-98	1 933
Autres provisions pour risques financiers sur filiales	1 747	579		-149	2 177
Total	3 114	1 876	-633	-247	4 110

	Dotations	Reprises
Dont dotations et reprises d'exploitations	1 297	-731
Dont dotations et reprises financières	579	-149
Dont dotations et reprises exceptionnelles		

9. Dettes

Dettes financières

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit	2	2		
Dépôt et cautionnement	117	117		
Dettes rattachées à des participations	9 364	9 364		
Autres dettes financières	50 495	10 552	39 943	
Découverts bancaires				
Total	59 978	20 035	39 943	

Autres dettes

Echéances des dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Echéance à moins d'un an	Echéance comprise entre un et cinq ans	Echéance supérieure à 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 024	11 024		
Dettes groupe	52	52		
Dettes fiscales et sociales	927	927		
Dettes sur immobilisations	181	181		
Autres dettes	164 773	164 773		
Total	176 957	176 957		

Les dettes groupe sont constituées principalement du compte courant d'intégration fiscale pour 52 k€.

Les autres dettes sont constituées principalement des dettes fournisseurs.

Charges à payer dans les dettes

Données en k€	Montant au 31/12/2023
Emprunts et dettes financières	784
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 795
Dettes fiscales et sociales	679
Autres dettes	14 716
Total	23 974

Note 4 : Notes sur le compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Analyse du chiffre d'affaires par nature

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Vente de produits finis	10 104	13 419
Prestations de défense du réseau / Prestation de service	10 303	15 648
Ventes de marchandises	1 935 911	1 761 831
Refacturations	35 852	31 775
Rabais Remises Ristournes Avoirs	-66	-69
Total	1 992 104	1 822 604

2. Résultat financier

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Produits de participation (dividendes)	300	528
Résultat des SNC (bénéfices)		
Produits des créances de l'actif immobilisé	1 333	738
Autres intérêts et produits assimilés	302	925
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 807	4 704
Total Produits financiers	3 742	6 895
Intérêts	-782	-0
Abandon de créances et subventions consenties	-460	
Résultat des SNC (pertes)		
Dotations financières aux amortissements et provisions	-2 330	-1 156
Autres charges financières	-5 294	-4 640
Total Charges financières	-8 866	-5 796
Total	-5 124	1 099

Les dotations financières de 2330 milliers d'euros correspondent à hauteur de 315 milliers d'euros aux dépréciations sur comptes courants, à des dépréciations sur titres à hauteur de 1436 milliers d'euros et à des provisions pour risques financiers à hauteur de 579 milliers d'euros.

Les reprises de provisions financières de 1807 milliers d'euros correspondent aux reprises sur comptes courants à hauteur de 1467 milliers d'euros, aux reprises des provisions sur titres à hauteur de 162 milliers d'euros, aux reprises sur protocole à hauteur de 29 milliers d'euros et aux reprises sur risques financiers à hauteur de 149 milliers d'euros.

3. Résultat exceptionnel

Données en k€	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Produits de cessions de titres	2 454	2 333
Abandons de créances		
Produits divers	-179	13
Produits des cessions d'actifs		
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 719	718
Total Produits exceptionnels	4 994	3 064
Amendes et pénalités		
Abandons de créances	-2 774	-1 863
Charges diverses exceptionnelles	102	-318
Valeur nette comptable des titres cédés	-2 446	-4 511
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-86	-86
Total Charges exceptionnelles	-5 204	-6 778
Total	-210	-3 714

4. Fiscalité

Situation fiscale latente

K€	31/12/2022		Variation		31/12/2023	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
Subvention d'investissement						
Contribution Sociale de Solidarité des Stés	50	13			50	13
Provisions non déductibles	4 571	1 143	408	102	4 979	1 245
Ecart de valeur liquidative sur OPCVM						
Autres différences temporaires						
Décalages certains ou éventuels						
Déficits reportables						
Moins-values LT						

IMPÔT EXIGIBLE K€	OUVERTURE	CLÔTURE
	2022	2023
Crédit d'impôts		
Impôt au taux normal	-82	-215
Impôt au taux réduit		-26
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par taux)	-82	-241
Impôt sur le résultat courant	-244	-329
Impôt sur résultat exceptionnel	162	88
IMPÔT EXIGIBLE (analyse par nature)	-82	-241

Note 5 : Autres informations

1. Effectif

La moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre est de :

	2023	2022
Cadres	40	38
Agents de Maitrise	5	8
Employés	4	1
Ouvriers		
Total	49	47

2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat pour l'année 2023 d'un montant total HT s'élève à 59 966€.

Cabinet	Certification des comptes	Autres missions
KPMG	54 966	5 000

3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas mentionnée car cela conduirait à donner des indications de rémunérations individuelles.

4. Transactions effectuées avec les parties liées

Aucune information n'est donnée au titre des transactions conclues avec des parties liées dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

5. Engagements hors bilan

Engagements reçus :

Néant.

Engagements donnés :

Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2023 s'élève à 237 392 euros contre 175 413 euros en 2022.

Annexe : Tableau des filiales et participations

TITRES DETENUS EN PLEINE PROPRIETE

Raison sociale	% de part.	En euros		En K euros			
		Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Capitaux propres	Chiffres d'affaire	Résultat
Filiales (plus de 50%)							
ARGENT SCIE	99,50%	268 451	268 451	648	1 716	357	39
MARCOM	99,98%	830 268	268	2 895	-3 653	57	-337
SOLACHA	99,99%	3 249 920	20		-7 608	1	-116
AMILIS	99,999%	1	1	3 596	-3 566	0	-8
MIMOSA	99,997%	1	1	2 030	-2 030	0	0
ISSOUDUN DISTR°	100,00%	1 081 082	82	0	0	0	0
ZEUS	100,00%	376 542	42	0	0	0	3
JASOGA	99,99%	133 001	1	635	N.C.	N.C.	N.C.
ANAMILLE	99,99%	200 001	1	1 644	N.C.	N.C.	N.C.
FLORARTINAUD	100,00%	1	1	2 501	-2 901	217	-102
MERONTOI	99,90%	999	999	760	19	34	1
SOPRAL	99,99%	1	1		N.C.	N.C.	N.C.
ATHANASE	99,997%	25 262 440	25 262 440		12 099	0	89
MARJADIS	99,99%	2	2	50	N.C.	N.C.	N.C.
SCARBLO	99,00%	1 584	1 584	2	N.C.	N.C.	N.C.
LUCON DISTR°	99,99%	1	1		N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 59	99,90%	580 000	580 000	1 196	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 55	99,90%	854 844	854 844	617	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 50	99,90%	2 289 000	2 289 000	11 288	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 45	99,90%	526 000	526 000	1 270	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 44	99,90%	238 000	238 000	1 332	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 37	99,90%	542 847	542 847	418	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 36	99,90%	959 000	959 000	3 766	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 23	99,90%	614 000	614 000	1 872	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 32	99,90%	3 848 789	3 848 789	4 593	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 67	99,90%	156 000	156 000	110	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 72	99,90%	1 326 642	1 326 642	325	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 74	99,90%	541 000	541 000	181	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 91	99,90%	237 000	237 000	128	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 77	99,90%	75 000	75 000	72	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 78	99,90%	511 000	511 000	173	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 94	99,90%	180 000	180 000	153	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 130	49,00%	505 949	505 949	10	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 142	49,00%	2 073 754	2 073 754	52	N.C.	N.C.	N.C.
GREECE 157	49,00%	2 782 766	2 782 766	63	N.C.	N.C.	N.C.
Participations (10 à 50%)							
SPR ALIMENTAIRE CENTRE OUEST	30,05%	476 989	476 989		N.C.	N.C.	N.C.
Points de Vente >10%							
CLAIRALLE	10,00%	62 592	62 592	60	N.C.	N.C.	N.C.
VENDAUGE	10,00%	406 049	49		N.C.	N.C.	N.C.
LAULACILE	10,00%	8 352	8 352	250	N.C.	N.C.	N.C.